

A Nancy, le 02/11/2020

OBJET : NPNRU du Plateau de Haye – Enquêtes relogement Tilleul Argenté

Madame, Monsieur,

Le nouveau programme de rénovation urbaine va s'articuler sur plusieurs années et les travaux de transformation de votre quartier vont bientôt commencer. Dans ce contexte, l'OMh du Grand Nancy va mener une opération de démolition partielle et de réhabilitation de l'immeuble du Tilleul Argenté.

Cette opération nécessite de reloger l'ensemble des locataires du Tilleul Argenté.

L'OMh du Grand Nancy s'engage à vous proposer :

- une solution de relogement définitive*,
- un accompagnement personnalisé à chaque étape vous garantissant les meilleures conditions possibles.

La situation sanitaire actuelle ne nous autorise pas à organiser une réunion pour vous présenter le projet et le calendrier.

L'office a désigné l'association AMLI **, pour réaliser les enquêtes de relogement. Après un premier contact téléphonique, notre prestataire vous proposera un entretien individuel à votre domicile actuel***, afin de nous transmettre vos besoins en termes de logement et de localisation géographique. Cela nous permettra de rechercher un logement adapté à vos besoins et capacités financières, et ce, dans les meilleurs délais.

Nous tenons à vous rassurer sur les délais de relogement, qui vont s'étendre sur plusieurs années.

En effet, actuellement, les équipes de l'OMh travaillent au relogement des ménages du Cèdre Bleu. Les relogements des habitants du Tilleul Argenté n'interviendront qu'après.

* Dans la mesure des disponibilités dans le patrimoine existant

** Expert en Ingénierie Sociale Urbaine

*** En raison de la situation sanitaire, l'AMLI adaptera cette rencontre lors de l'entretien téléphonique de contact.

Calendrier prévisionnel :

- Les locataires des entrées **11 Bis à 15 Bis** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin septembre 2022** – *Enquête relogement par l'AMLI en cours ;*
- Les locataires des entrées **9 Bis à 11** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **mi – mars 2023**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021;*
- Les locataires des entrées **7 à 9** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin septembre 2023**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021;*
- Les locataires des entrées **3 à 5 Bis** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin juin 2024**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés début 2022 ;*
- Les locataires des entrées **1 et 1 Bis** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin décembre 2024**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2022 ;*

En raison de la période de confinement, la permanence qui se tenait chaque mercredi de 14h à 17h à la Tour des Energies est suspendue et reprendra à la fin de celui-ci. La date de reprise vous sera communiquée.

Comptant sur votre compréhension,

Et vous remerciant par avance de bien vouloir réserver votre meilleur accueil aux représentants de l'AMLI et de l'OMh du Grand Nancy, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Frédéric RICHARD



Directeur Général

Dans le contexte sanitaire actuel, l'AMLI et l'OMh ont mis en place un protocole sanitaire strict, les rencontres entre personnes se font dans le respect des gestes barrière qui vous seront rappelés lors de chaque entrevue.